

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 17 mars 2022

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laure JANOLIN (RRH - Invitée)		X
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Viviane BLONDON (Chargée de missions RH)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)	X	
Bernard MONTEIRO (Titulaire)		X
Aurélie HUDELOT (Titulaire)	X	
Hervé ENRIETTO (Titulaire)	X	
Elena BADAI RENARD (Suppléant)		X
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X
David BALLIN (Suppléant)		X
Abderahman HAMIDI (Représentant Syndical)	X	

Début de séance : 9h30

Informations direction :

1. Point activité commerciale

Appels d'offre :

- Lot 2 : Réponse à rendre le 17 mars 2022. Délai de réponse très court et difficulté de chiffrage lié au prix du gasoil.
- DIVIA : Réponse rendue le 16 mars 2022. DIVIA remet son dossier le 25 mars 2022.

Tourisme / occasionnel :

- Le bilan de janvier et février est en retrait par rapport à nos prévisions, mais le carnet de commande sur avril, mai et juin est plutôt optimiste.

2. Point sur les effectifs

Embauche CDI février 2022 :

Nom	Prénom	Emploi
PRUDHOMME	Frédéric	Conducteur

Départ CDI février 2022 :

Nom	Prénom	Emploi	Motif
BOREL	Patrick	Mécanicien	Démission
CAGNOL	Philippe	Conducteur	Démission
PIETROWICZ	Karine	Animatrice de lignes	Démission

CDD en cours

NOM	PRENOM	TYPE Contrat	Poste
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	Carrossier
MALNET	Virginie	CDD Remplacement	Conducteur
JARDY	Yohann	CDD Remplacement	Conducteur
LACHHAB	Abdelali	CDD Remplacement	Conducteur
BENNIHI	Noreddine	CDD Remplacement	Conducteur
VADANT	Herve	CDD Remplacement	Conducteur
ZYATI	Nassim	CDD Remplacement	Conducteur
BOUGAUD	Pascal	CDD Remplacement	Conducteur
GAUTHERON	Pauline	CDD Remplacement	Agent administratif et commercial
BLONDON	Viviane	CDD Remplacement	Chargée de missions RH

Recrutement en cours et à venir :

- Conducteurs en cours
- 3 postes d'animateurs de ligne : 2 postes pourvus Justine CHAMAYOU et Annabelle BEY. Arrivée prévue le 21 mars 2022
- Mécanicien : Trois candidatures reçues dont une interne
- Chef d'Atelier en cours

3. Information sur la modification du roulement Divia

La direction informe que suite à la sollicitation de Divia sur la ligne B10, et compte tenu de l'augmentation des réservations, le roulement a été modifié. Ces changements seront officialisés au retour des vacances d'avril.

Questions des membres du CSE :

Points en attente :

4. Suivi des actes de vandalisme et incivilités sur les lignes 114, 105 et Divia (Bressey et Magny)

La direction informe que sur la Ligne 114, l'instruction d'un dossier de vidéo surveillance sur les 3 véhicules de ligne et sur les doublages est en cours.

Sur la ligne 105, un dépôt de plainte a été engagé. Un suivi sera réalisé à l'arrivée des animateurs de lignes.

Sur le service Divia (Bressey/Magny), la personne a été identifiée et repris par les gendarmes. Il n'y a pas eu d'autre débordement depuis.

5. Toilettes de la ligne 114 : La mairie de Gevrey propose les toilettes publiques de la place des Marronniers. Ne s'agissant pas d'un terminus, ce n'est pas pratique d'accès. Il est urgent de trouver une autre solution.

La direction informe de l'organisation d'une rencontre avec la mairie en mai.

6. Vous êtes-vous renseigné sur le « bon transport » de la région ?

Le ticket mobilité consiste en une aide mensuelle destinée à soutenir financièrement les salariés et apprentis (structures publiques et privées) dépendants de la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les critères requis :

- Résider en Bourgogne-Franche-Comté ;
- Être salarié en CDI ou en CDD de minimum 1 mois ;
- Percevoir un salaire brut (y compris primes éventuelles) égal ou inférieur à 2 fois le SMIC (2 450 € net environ) ;
- Effectuer un déplacement domicile-travail de 30 km minimum aller ;
- Le déplacement domicile-travail ne doit pas pouvoir être effectué en transport collectif ou doit, si c'est le cas, être égal ou supérieur à une durée de 1 heure (pour un trajet) ;
- La situation des horaires variables ou modifiés en cours d'année est laissée à l'appréciation de l'employeur pour le maintien ou sortie du dispositif ;
- Cas des apprentis : ils sont rendus éligibles à hauteur de 50 % du montant du ticket mobilité.

Sur adhésion de l'employeur au dispositif, la Région contribue à hauteur de 20 €, applicable 11 mois sur 12, pour un salarié (soit un soutien financier mensuel total de 40 € minimum pour le bénéficiaire).

La direction va réaliser une étude afin d'identifier le nombre de salariés éligibles.

Occasionnel :

7. Il semble que la demande soit forte (pour preuve le refus de congés début Avril) mais aurons-nous le matériel voire le personnel pour ?

La direction informe que sur une année normale la période de haute saison est avril, mai et juin. Il n'y a pas de problème de matériel, le parc étant équivalent à celui de 2019 et une campagne de recrutement est en cours.

8. Il serait question de sous-traitance quel serait notre intérêt ?

La direction informe que l'intérêt est de conserver la gestion clientèle et de privilégier la sous-traitance interne.

9. En Janvier, nous vous avons fait part de l'état vieillissant de plusieurs véhicules du parc "tourisme" en précisant bien que nous n'avions plus qu'un 12 mètres et qu'il fallait qu'il soit remis en état. Il semblerait que vous ayez choisi de le donner à un autre réseau. Pouvons-nous espérer en récupérer un d'ici peu ?

La direction indique qu'elle était arrivée à terme du financement pour ce véhicule considéré trop ancien pour se réengager. La direction privilégie l'achat d'un véhicule neuf type 12 mètres dans un délai indéterminé. Aucun investissement de véhicule neuf n'est prévu en 2022.

La direction entend la demande concernant l'affectation des cars de tourisme aux chauffeurs.

Exploitation :

10. Divia : Pour la Flexo 40, V2 et V3, pourrait-on informer les conducteurs que lorsqu'ils font le service de Matin, ils doivent laisser les pochettes et la tablette dans le Bus pour leurs collègues d'Après-midi.

La direction informe qu'une note sera faite pour rappeler la règle début avril. Une réunion est prévue le 21 mars 2022 avec KDM pour l'utilisation des tablettes.

11. Pour le Bus Class 74-02, Lycée le Castel (17h10) - Pré-Thomas (17h38) la girouette ne s'active pas automatiquement et nous n'avons aucun code pour le faire manuellement.

La direction prend note de ce problème et se charge d'informer KDM.

12. Relève Divia : Quand un conducteur fait sa relève, s'aperçoit que les pleins n'ont pas été fait la veille (Samedi et Vacances) et qu'il ne pourra pas aller à la fin de son service : Quelle est la procédure ? Qui doit-on appeler ? Qui intervient ?

La direction informe que le plein relève de la compétence du conducteur.

Si besoin, les conducteurs doivent appeler l'astreinte maintenance et prévenir l'exploitation. L'astreinte maintenance doit intervenir.

13. L'arrêt Mobigo « Montchapet » : est de plus en plus souvent encombré par des véhicules. Le stationnement doit se faire en double file ou devant le portail du lycée.

La direction informe qu'un animateur ira sur place pour constater et prendre contact avec la mairie de Dijon.

Administratif :

14. Avons-nous déjà une idée de l'enveloppe « participation et intéressement » ?

La direction informe qu'elle est toujours en attente de l'approbation des commissaires aux comptes. Le niveau de participation devrait être du même niveau que l'année dernière. Concernant l'intéressement, on ne dispose pas encore des éléments par critère.

15. Afin de faciliter l'exploitation et la gestion des comptes bancaires, serait-il possible de donner tout pouvoir au trésorier, sans être obligé de passer par le secrétaire ?

Les membres du CSE vote à l'unanimité le plein pouvoir de la trésorière pour la gestion des comptes.

Sécurité :

16. Au dépôt malgré le marquage au sol et les panneaux de limitation de vitesse nous constatons que des incivilités sont récurrentes, serait-il possible de refaire : une note de service ou autre ...

17. De la même sorte : incivilité ou par manque de place sur le parking, le stationnement des grands cars devant l'entrée du lavage...

La direction est consciente des incivilités et cherche des solutions afin de sensibiliser les conducteurs.

18. Il était question de la recherche d'autre lieu pour y stocker des véhicules. Quand est-il ?

La direction informe que la recherche est toujours en cours.

19. Questions diverses :

Q1/ Les véhicules sont systématiquement démarrés le matin malgré le prix du gasoil ?

La direction prend note de cette remarque et envisage une nouvelle procédure pour qu'une personne veille à faire le tour pour couper les véhicules.

Q2/ Les deux cartes EMT ont disparues.

La direction est au courant et a fait des recherches, mais les cartes sont introuvables.

Q3/ La saison touristique va commencer ainsi que les voyages à l'étranger, il faut vérifier la procédure des « feuilles vertes ».

La direction en prend note.

Q4 / Les membres demande la validation de la feuille de délégation.

La demande est étudiée par le service RH et l'exploitation.

Q5/ Est-il possible qu'en cas de changement de planning tardif, l'exploitation puisse envoyer un SMS au conducteur pour l'avertir ?

La direction en prend note.

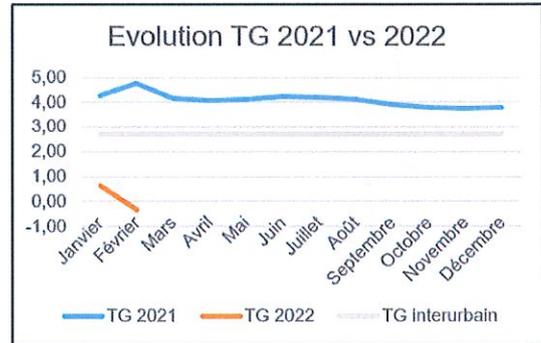
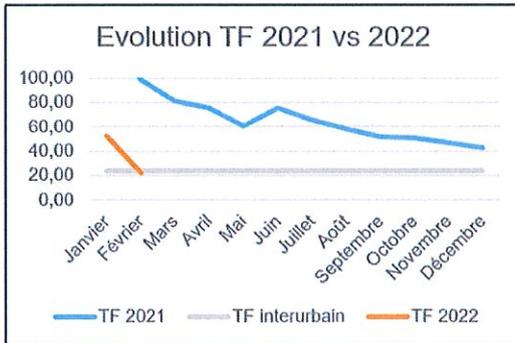
Partie HSCT :

20. Point accidentologie du travail

Accident de travail au 28/02/2022

	Janvier	Février
Avec arrêt	1	0
Sans arrêt	0	1

Evolution des TF/TG au 28/02/2022 :



21. Point accidentologie d'exploitation

Accidents d'exploitation au 28/02/2022 :

	Année en cours Au 28/02/2022	Année N-1 Même période
Accidents Non Responsables	1	4
Accidents Responsables à 50 %	1	1
Accidents Responsables à 100 %	21	14
TOTAL ACCIDENTS	23	19
Taux d'accident pour 100 000 km	3	2,6
Coût global	Coût non définitif : 31 479,58 €	6 324,06 €
Coût des accidents par kilomètre	0,041	0,009

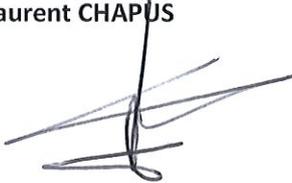
22. Bilan annuel HSCT 2021

La Chargée de missions HSE présente le bilan 2021 et le plan d'actions 2022.

Plan d'actions 2022
Déploiement des tests de dépistages alcool et stupéfiants.
Mettre en place un panneau de communication des indicateurs de la filiale.
Poursuivre les formations SST.
Poursuivre les formations manipulation extincteurs.
Mettre en place les exercices d'évacuation incendie.
Déploiement d'une activité « bien être au travail ».
Formation gestion des conflits à poursuivre
Revoir l'aménagement salle de repos
Création des FDS Simplifiées
Idée sujet Safety Security 2022 : Intervention ergonomique réglage des sièges (Action proposé lors de la mise à jour du DU)

Fin de séance 12h40

Le président du CSE
Laurent CHAPUS



Prochain CSE :
Mardi 12 avril 2022 à 9h30

Le secrétaire du CSE
Christian KERVADEC

PO/LEY Amick
